

12 octobre 2017
Maison de la Région
STRASBOURG

7^{ème} Journée Inter Régionale



LES ACTES DE LA 7^{ème} Journée Inter Régionale de l'AFCRT

L'AFCRT a organisé, dans le cadre d'un nouveau cycle quinquennal, sa septième journée inter-régionale. C'est un temps fort et un moment privilégié, lieu de rencontres avec ses adhérents, les Centres de Ressources Technologiques (CRT) et les Cellules de Diffusion Technologique (CDT), les industriels, ainsi que les partenaires publics et privés du transfert de technologie et de l'innovation.



En étroite partenariat avec le CRT CRITT MATERIAUX ALSACE, cette 7^{ème} édition de la JIR AFCRT a eu lieu à la Maison de Région à STRASBOURG le jeudi 12 OCTOBRE 2017 de 9h à 16h. Cette journée a été animée par Christophe WEBER, Responsable Communication CCI ALSACE EUROMETROPOLE (photo ci-contre).

La matinée, à dimension nationale, a été consacrée au développement des entreprises et du territoire avec les CRT/CDT autour d'une table ronde qui a permis d'enrichir les échanges et de dialoguer avec la salle, puis a été suivie d'une présentation officielle du livre blanc des Cellules de Diffusion Technologique (CDT) en présence de François JAMET, représentant le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

*L'après-midi, consacrée à une table ronde axée sur le thème : « **Quels opérateurs de R&D à disposition des entreprises ?** » a été l'occasion de faire découvrir à nos partenaires et aux institutionnels présents nos missions d'accompagnement du monde industriel.*

Grand Est
Vous êtes :
75 inscrits
dont :
25 représentants de CRT
6 représentants de CDT
10 représentants de l'Industrie
Vous êtes 26 PARTICIPANTS INTER-REGIONAUX
MERCI À VOUS !!!!.....
12 OCTOBRE 2017
AFCRT.com

Cette édition a réuni 75 participants, dont 35 % venaient de toute la France, hors région Grand-Est, ce qui montre que nous sommes bien dans une dynamique interrégionale et que le choix des thématiques abordées était judicieux et nourries par l'actualité.

Cette édition a été l'occasion de mettre à disposition des participants un espace-exposition au cœur du hall de la maison de Région. Cet

espace a ainsi permis à 9 CRT / CDT d'exposer leurs réalisations : CRITT Matériaux Alsace, Aérial, IREPA, CERFAV, CRITT Polymères, Clarté, CETIM/CERMAT et le CRITT TFJU.

Rédacteur : Philippe CANIAUX - Délégué Général
7^{ème} JIR AFCRT – TOULOUSE – 12 octobre 2017

Avec l'aimable concours d'Angéline BLOND (Prise de notes)

AFCRT
ASSOCIATION FRANÇAISE DES CENTRES DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES
AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES



Vue générale de la salle de l'assemblée régionale et des participants à la septième JIR AFCRT



L'équipe opérationnelle du CRITT Matériaux autour de leur Directeur
(De G à D : Carole MARTINO, Claude RICHARD, Cathie COLIN, Josselin



Carole MARTINO et sa collègue préparent l'accueil et les badges



Philippe CANIAUX
Délégué Général AFCRT

Philippe **CANIAUX**, Délégué Général, a ouvert cette édition, seconde d'un nouveau cycle, en souhaitant la bienvenue à tous les participants. Il souligne que la région Grand Est est très active dans le transfert de technologie (pas moins de 13 **CRT**/ 1 **CDT**) et place cette JIR sous l'égide du développement technologique des régions : il n'y aura pas de France sans industrie et pas d'industrie sans technologie. Puis il adresse ses remerciements à la Région, à l'équipe logistique, au **CRT CRITT Matériaux Alsace** et son équipe), à l'Eurométropole, à la DRRT Grand Est et au MESRI (M. LE BRAS ET F. JAMET). Philippe **CANIAUX** déclare ouverte la 7ème édition et donne la parole à Hervé **PICHON**, Président de l'AFCRT.



Hervé PICHON
Président AFCRT

Hervé **PICHON**, Directeur Général du CTTM et Président de l'AFCRT a rappelé dans son allocution d'ouverture que l'AFCRT regroupe les **CRT** et **CDT** labellisés par le MESRI, soit environ 80 structures labellisées en France, structures qui ont une très forte agilité et une forte capacité à trouver des clefs à l'innovation.

Les PME apprécient d'avoir des structures qui ont une grande agilité, qui savent aller chercher les laboratoires académiques et amènent les projets sur le marché industriel : « **Nos structures ne peuvent pas être considérées comme des bureaux d'études, d'où l'intérêt du label CRT (Centre de Ressources Technologiques). Cela signifie aussi centre de ressourcement – lieu de maturation des recherches – en vue de délivrer ces ressources aux entreprises** ».

Les **CDT** ont un métier complémentaire : celui de la diffusion technologique qui est véritablement porté par eux-mêmes. C'est pourquoi l'AFCRT, avec le Délégué Général et 4 **CDT** ont rédigé un Livre blanc pour faire progresser et soutenir le métier de la diffusion technologique auprès des PME.

« Ce travail est pleinement au cœur du rôle de l'AFCRT : soutenir et apporter du lien, dynamiser le réseau au niveau national. Ces structures ont besoin d'adhérer, de participer à un réseau au niveau national. »

Le Président précise que nous allons vous montrer au cours de la journée que l'impact des activités de nos adhérents, au niveau des territoires et des entreprises, contribue au développement de la société, de l'emploi et au bien-être de nos concitoyens.

Il ajoute que l'AFCRT est l'outil fédérateur des centres et entend aujourd'hui, avec le travail de son délégué général, être mieux présente et représentée dans les différentes instances nationales et régionales pour mieux promouvoir ses centres qui ont déjà pour la plupart d'entre eux deux décennies, voire trois, d'existence et de savoir-faire.

Puis il cède la parole à Catherine ZUBER, Conseillère régionale déléguée à l'Économie Sociale et Solidaire.

Elle souhaite, au nom du Conseil Régional GRAND EST la bienvenue aux participants. Pour elle, Les CRT peuvent apporter du lien et de la force à une PME, qui n'en n'a pas.

« Vous êtes cette force, cette intelligence que vous allez chercher dans la réflexion, dans l'urgence, dans la nouveauté avec un côté pragmatique car vous vous mettez au service de l'entreprise. »

Elle ajoute que 6,5 millions d'euros ont été attribués par la Région Grand Est pour soutenir l'innovation, aider le développement technologique, les projets transversaux, pour le territoire et son développement avec équité. La Région Grand Est reste très active et ambitionne d'amener 700 PME dans l'Usine du futur. **« Je vous remercie de cette intelligence collective, cette force, vous avez le cœur. Je vous remercie pour tout cela ».**



Catherine ZUBER – Conseillère – Région Grand Est déléguée à l'Économie Solidaire et Sociale

CHRISTOPHE WEBER, Directeur de la communication à la CCI, enchaîne en présentant la première table ronde axée sur l'impact des CRT et CDT sur les entreprises. Les CRT sont des acteurs reconnus sur le territoire, au service des entreprises et des territoires. Comment répondent-ils à cette mission ?

TABLE RONDE N°1 :

A large blue graphic for a round table event. At the top left is the 'Grand Est' logo with 'ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE' underneath. To its right, the text reads 'TABLE RONDE N° 1 : Développer les ENTREPRISES et le territoire avec les CRT / CDT'. Below this are the logos for 'CRT CENTRE DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES' and 'CDT CELLULE DE DIFFUSION TECHNOLOGIQUE'. On the right side, it says '7ième Journée Inter Régionale' with a silhouette of people climbing a mountain. Below that is the 'AF CRT' logo with 'ASSOCIATION FRANÇAISE DES CENTRES DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES' and 'AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES'. At the bottom left is a small portrait of Christophe WEBER. To his right, it says 'Animée par Christophe WEBER Directeur de la communication CCI ALSACE EUROMETROPOLE'. At the bottom right is the website 'AFCRT.com'.

Rédacteur : Philippe CANIAUX - Délégué Général
7^{ème} JIR AFCRT – TOULOUSE – 12 octobre 2017

Avec l'aimable concours d'Angéline BLOND (Prise de notes)

AF CRT
ASSOCIATION FRANÇAISE DES CENTRES DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES
AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

Notre premier grand rendez-vous de la matinée a rassemblé un plateau de 7 intervenants.



En haut à droite : Christophe Weber puis en bas de gauche à droite : Nicolas Schulé, Hervé Pichon, Daniel Ranger, Charlotte Ducos, Alain Strasser, Claude Richard, Monique Jung-Gengenwin

Nicolas **SCHULE**, Président des « CAFE SATI », interpellé en premier lieu par l'animateur, a présenté son entreprise régionale, familiale et indépendante. C'est un torréfacteur qui importe du café vert, lequel est ensuite torréfié par l'entreprise. La société dispose de 2 usines : une à Strasbourg, l'autre en Pologne et torréfie 5000 tonnes de café pour un CA de 35 millions d'euros. C'est le 1er torréfacteur d'Alsace – Torréfacteur le plus diplômé de France – qui exporte notamment en Chine et aux USA. Sa collaboration avec le CRT Aériel était centrée sur l'analyse des composés et la recherche de composés. L'apport du CRT Aériel à CAFE SATI a été une vraie connaissance de la matière première, des produits néoformés. Cela a permis une ouverture et une optimisation des produits et des composés.

Puis Daniel **RENGER**, Expert DE DIETRICH, a expliqué la collaboration entre DE DIETRICH et le CRITT Matériaux Alsace. Celle-ci est très ancienne puisqu'elle date de 30 ans ! Initialement, elle a été lancée avec l'équipe verre et céramique et l'équipe polymères de l'Université. C'est ce rapprochement qui a donné naissance au CRITT Matériaux Alsace.

DE DIETRICH en collaborant avec le CRT CRITT Matériaux Alsace cherche à garantir des durées de vie importantes à ses émaux et améliorer la connaissance des mécanismes de corrosion de l'émail. Plusieurs activités se font en étroite collaboration avec le CRT, notamment une activité de recherche et de compréhension des différents mécanismes de l'émail (phénomène de corrosion) autour de :

- Analyse des phénomènes de l'émail
- Étude de l'interface d'adhérence émail / acier
- Étude de la corrosion sur des émaux multiphasiques

L'activité R&D s'articule autour :

- de la mutualisation des moyens d'analyses
- d'une vraie relation entre les équipes
- du fait que le CRITT Matériaux Alsace connaît le métier du verre DE DIETRICH



De G à D : Daniel RANGER et Claude RICHARD

Claude **RICHARD** – Directeur du CRITT Matériaux Alsace – ajoute que le CRITT a en effet été créé en 1988 (regroupement d'activités industrielles qui existaient déjà avec des équipes de l'Université). Le CRT intervient comme un laboratoire externalisé. Il réalise des activités d'analyse et essais – expertises – études – production pilote – développement de technologies d'analyses – et propose des axes de R & D (par ex : Technologie Libs). Sans le partenariat historique avec DE DIETRICH, le CRITT n'existerait pas. Depuis 30 ans, le CRITT a apporté des sujets renouvelés à DE DIETRICH. Il faut noter qu'en contrepartie de cet historique fondateur, DE DIETRICH

Rédacteur : Philippe CANIAUX - Délégué Général
7^{ème} JIR AFCRT – TOULOUSE – 12 octobre 2017

Avec l'aimable concours d'Angéline BLOND (Prise de notes)

AFCRT
ASSOCIATION FRANÇAISE DES CENTRES DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES
AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

s'est investi dans le fonctionnement du **CRT** et a contribué à l'évolution du CRITT. Le CRITT a également une activité de veille : Des technologies mériteraient d'être développées, notamment dans le recyclage des plastiques. Le **CRT** assure également le contrôle qualitatif de l'email qui est produit en Alsace.

Christophe **WEBER** passe ensuite la parole à Hervé **PICHON** qui rappelle qu'au travers des 80 structures labellisées **CRT/CDT** sur le territoire, chacune se développe en fonction de son territoire et de son histoire. Ainsi, le CRITT Matériaux Alsace et l'entreprise DE DIETRICH ont une histoire particulière, sur un territoire particulier. Différents modes de création se sont mis en place et sont souvent liés au territoire, à la thématique, au portefeuille potentiel clients, etc ... Nos centres privilégient l'agilité et elle prévaut au mode de fonctionnement. En règle générale, 3 points ressortent :

1. Attentes en cohérence avec le niveau national : lien et relations avec la recherche académique
2. Avoir du concret : Amener les entreprises vers le « sur mesure »
3. Caractère concret du lien avec les entreprises et leurs besoins.

Puis parole est donnée à Charlotte **DUCOS** (SEPIA), qui présente sa société de production de films scientifiques, basée à Strasbourg. La collaboration entre le **CRT** Holo 3 et la société SEPIA s'est opérée pour le développement d'une application de visite virtuelle de la cathédrale de Strasbourg grâce aux technologies de modélisation 3D et de visualisation en temps réel destinée aux casques immersifs. En effet, le **CRT** Holo 3 maîtrisait le développement du logiciel et SEPIA a apporté son expertise en scénario. Ici, c'est Holo 3 qui est allé chercher SEPIA et non l'inverse, c'est ainsi un exemple de relation « inverse » d'un rapprochement purement commercial.

Puis Monique **JUNG-GEGENWIN**, Directrice ADIRA - Agence de Développement d'Alsace intervient en précisant que son agence soutient l'activité économique en Alsace. Elle est au service des entreprises et des collectivités et accompagne les dirigeants d'entreprise dans leur projet de développement. Elle est financée par les collectivités du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. L'Adira, c'est 30 personnes, un budget 4 millions d'euros et 441 nouveaux projets en 2016. Ils travaillent à l'identification des ressources mises à la disposition des entreprises (terrains, locaux...) en particulier les notions d'accès :

- aux marchés : réseaux routier, ferroviaire, aéroportuaire, fibre...
- aux ressources : main d'œuvre, ressources technologiques...
- à la fiscalité : Coûts liés à l'exploitation d'une entreprise...



De G à D : Christophe WEBER, Charlotte DUCOS, Monique JUNG-GEGENWIN, Alain STRASSER et Hervé PICHON

D'où l'importance d'avoir sur le territoire régional de nombreux **CRT**, ainsi que la SATT qui sont disponibles pour les entreprises. Disposer de tels outils permet une richesse et une offre scientifique auprès des entreprises du territoire.

Christophe **WEBER** interroge ensuite Alain **STRASSER**, Directeur AERIAL sur l'ionisation qui permet d'envoyer des rayonnements sur des produits pour leur conférer ou modifier des propriétés. Il illustre son propos par le Projet FEERIX. Ce projet est un véritable accélérateur d'activité économique pour la région, et c'est bien cela, le rôle d'un **CRT** sur l'activité d'un territoire. Enfin, il ajoute que l'ambition d'Aérial est d'être le **CRT** d'excellence sur cette technologie.

C. WEBER clôt sur le risque de tension sur les financements publics, du fait de la diminution des enveloppes budgétaires de l'État et des diverses collectivités ? **N'y a-t-il un risque à terme pour vos structures ? Le président de l'AF CRT rebondit en disant que « oui, il y a forcément un risque. Mais nos structures sont dans une logique d'entreprise et visent l'équilibre des comptes d'exploitation. Il faut trouver le juste compromis en fonction des territoires et de leurs spécificités. »** Ce qui est aussi important, c'est la satisfaction des collaborateurs qui se « retrouvent » dans le métier

qu'ils exercent. Il faut veiller à garantir un minimum de ressources publiques pour permettre le ressourcement des collaborateurs ; et ce ressourcement bénéficie ensuite aux partenaires industriels. Il faut également veiller à garantir la place des **CRT** dans les projets ANR. Les **CRT** dans ces projets sont considérés et gérés comme

des PME, c'est-à-dire qu'ils ne bénéficient que d'un financement à 50 %. Il est donc important qu'ils puissent être considérés dans ces projets au même titre qu'un laboratoire de Recherche car les entreprises souhaitent qu'il y ait des « labos » moins académiques dans ce type d'accompagnement de projets à retombée économique directe ou indirecte.

Enfin, le Crédit Impôt Recherche (CIR) est essentiel car il permet aux entreprises d'avoir un soutien fiscal dans leur accompagnement R&D. Nous sollicitons que l'ensemble des CDT puissent prétendre et accéder au doublement du CIR. Certains le sont déjà car leur caractéristique le leur permet (ITAI, CTI notamment). Nous demandons ce doublement pour l'ensemble des CDT qui ne coûterait pas très cher à Bercy – quelques millions d'euros - mais ce doublement, au-delà d'une certaine équité commerciale, serait un axe facilitateur pour les CDT et permettrait de mieux en faire bénéficier les PME !

Enfin, les invités du plateau s'accordent pour dire qu'un CDT ne doit pas faire le travail d'une agence de développement et vice-versa. Sachons garder cette intelligence collective !



Après une courte pause-café, Philippe CANIAUX reprend la séance pour présenter le livre blanc des CDT. Il y a 10 ans naissait le label CDT, label renouvelé tous les 3 ans. En 2017, 18 structures ont été labellisées CDT par le MESRI. Il ajoute que ce dispositif sert de modèle et de référence. L'exemple de l'Afrique de l'ouest en est une excellente illustration puisque l'association TECH-DEV, qui collabore avec l'AFCRT, implante des cellules d'information et de diffusion technologique dénommées HUB-IIT. Elles s'inspirent fortement du modèle français des CDT. Une première cellule a été mise en place à

Bamako au Mali et est en phase de pérennisation. Prochainement, une seconde sera implantée à Thiès au Sénégal. C'est dire si ce modèle fonctionne bien !

Les CDT sont nées dans les années 1980 bien que leur labellisation officielle par le MESRI ne date que de 10 ans... Nous fêtons ainsi cette année les dix ans d'existence du label CDT. Elles ont aujourd'hui toutes une spécialisation. Un groupe de travail de 5 personnes a été constitué pour rédiger le livre blanc des CDT :

- Philippe CANIAUX, AFCRT,
- Cyril BERTRAND, CDT CRITT IAA PACA,
- Frédérique MARTIN, CDT CERTIA INTERFACE,
- Bernard MILLELIRI, CDT NOVACHIM,
- et Sandrine WULLENS, CDT CLARTE.

4 propositions concrètes ont été élaborées et elles se déclinent chacune en actions pour orienter nos politiques régionales (Cf. ci-contre).



Le MESRI a co-financé la réalisation de ce livre blanc et nous l'en remercions sincèrement.

P. CANIAUX donne la parole à Cyril BERTRAND, Directeur de la CDT CRITT IAA PACA pour présenter le livre blanc des CDT.



Cyril BERTRAND présente le Livre Blanc



Le Président de l'AFCRT remet un exemplaire du livre blanc des CDT à François JAMET, Représentant du MESRI et Catherine ZUBER, Représentante des Régions de France



Hervé **PICHON** remercie les **CDT** qui ont contribué à la réalisation du livre blanc (recueil d'informations, synthèse, ...) et qui ont pris du temps, avec l'appui du Délégué Général, pour l'écrire. Un grand Bravo et merci.

Ce livre blanc contribue à **faire savoir**.

Le Président remet avec plaisir et fierté le livre blanc des **CDT** à l'État et à la Région. François **JAMET** a conscience du travail qui a été fait et félicite l'AFCRT d'avoir pris l'initiative de ce travail.

Après une pause déjeuner autour d'excellentes spécialités alsaciennes, la séance reprend à 13h30 avec la seconde table ronde de la JIR.

TABLE RONDE N°2 :

Cette table ronde, dont la thématique retenue était « **les opérateurs de R&D au service des entreprises** » a réuni un plateau de 7 intervenants Cette table ronde, animée par Christophe **WEBER** se voulait très interactive et la salle, qui a manifesté un grand intérêt, a donc pu prendre la parole au fur et à mesure de son déroulé.

Avec le témoignage de (ci-dessus de gauche à droite) :

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| 1. Caroline DREYER | SATT Conectus ALSACE |
| 2. Jean-Luc JACQUOT | PRTT CEA-TRANSTECH |
| 3. Geneviève POURRAY | CNRS-IPCM |
| 4. Jean-Pierre CHAMBARD | CRT HOLO3 |
| 5. Daniel SCHAFER | Pilier Science RMT Rhin Supérieur |
| 6. Marie-Eve REINERT | STENBEIS 2I |
| 7. François JAMET | MESRI |



Jean Pierre **CHAMBARD**, Directeur du **CRT Holo 3**, évoque les collaborations avec d'autres **CRT** alsaciens (Cetim Cermat, Aérial) et plus largement avec d'autres laboratoires.

Il illustre ce propos par le projet en cours avec Michelin pour lequel il a établi de nombreuses collaborations. Il y a aussi un projet coopératif avec d'autres **CRT** pour le programme industrie du futur.

Interpellé par l'animateur sur le rôle de l'état dans les dispositifs R&D, F. JAMET prend la parole pour indiquer qu'il y a aussi les dispositifs nationaux développés par le gouvernement, et il ne faut pas considérer que tout est dans les seuls dispositifs régionaux. Il est bien conscient que la dimension régionale est importante, mais il ajoute que c'est souvent au niveau local que cela se joue pour les PME. Ainsi, les régions ont des missions importantes en matière d'innovation et tout ne doit pas se faire uniquement à l'échelle des grandes régions.

Jean Pierre CHAMBARD ajoute que « **la démarche collaborative est avant tout une question d'hommes : il est impératif que les hommes se connaissent pour que cela marche, d'où la nécessité d'espaces de rencontres et d'échanges, à l'échelon local, régional et national.** »

Caroline DREYER (SATT CONECTUS Alsace) contribue au développement économique des entreprises. L'une des missions principales de la SATT est l'investissement dans la propriété intellectuelle : faire émerger cette propriété intellectuelle. C'est un grand et long travail de détection. Ainsi, ont été menées des projets avec : Irepa Laser, Aérial, CRITT Matériaux Polymères. Tous ces travaux ont bien entendu nécessité une contractualisation, des mutualisations, une meilleure connaissance des projets et des compétences des uns et des autres. Enfin, le volet valorisation de l'ensemble des travaux doit être bien étudié.

Pour Hervé PICHON, il faut veiller à garder l'originalité par une certaine forme d'excellence : « **Économie pour économie peut nuire à la vraie économie** ». Ainsi, être vigilant pour ne pas détruire ce qui fonctionne, mais au contraire veiller à développer efficacement le réseautage. Les CRT comptent sur les représentants de l'État dans les régions pour porter les messages qui auront un impact plus fort. En ce qui concerne la contractualisation de la propriété : des actions sont à mener pour définir une façon de valoriser ce savoir-faire. Aujourd'hui, ce modèle ne lui semble pas vraiment exister. Un CRT apporte du savoir du même niveau qu'un laboratoire de recherche appliquée : comment mieux répartir les retombées entre le labo et le CRT ?

Pour Caroline DREYER, la réponse est au cas par cas. François JAMET déclare qu'il faut faire attention que les objectifs soient cohérents entre eux, entre les dispositifs : ne pas attendre de l'État (ou des régions) qu'il régie en détail la façon dont cela doit s'articuler. Il y a des modes de collaborations très divers et des fonctionnements très variés : des SATT qui sous-traitent au CRT et vice-versa. Il ne faut pas que l'État se mêle de ces collaborations et ce n'est pas non plus aux DRRT de tout réguler. Il faut savoir travailler intelligemment et sans contrainte publique trop poussée.

Alain STRASSER rappelle sa demande de la constitution d'un groupe de travail qui réfléchirait à la cohérence de tout cet écosystème de l'innovation en France. Yves MACHU complète en ajoutant qu'une Convention a été signée entre SATT et CRT, mais que pour sa part, il n'a rien vu redescendre à son niveau, preuve que ce n'est pas manifestement évident. François JAMET, pour sa part, ne croit pas à une grande conférence qui réunirait tous les acteurs. Une grande conférence mettant tous les acteurs autour de la table, n'aboutira pas à mettre tout le monde d'accord et pour lui, ce n'est pas le propre des associations. Alain STRASSER réintervient pour dire que « **ce n'est pas une conférence qui est sollicitée, mais bel et bien un groupe de travail et de réflexion.** »



Alain STRASSER, CRT Aérial



François JAMET, Représentant du MESRI

François JAMET se dit ouvert à cette démarche. Il ajoute qu'au niveau national, ce qui fait débat actuellement ce sont les SATT. Les CRT sont plus discrets au niveau national, car ils bénéficient au travers du label d'audits réguliers à date. Son ministère est attentif à ce qui se passe au niveau national mais aussi au niveau des régions.

Hervé PICHON se déclare satisfait par la confirmation d'ouverture de François JAMET et Morgane LE BRAS. Il déclare que l'AF CRT attend une facilitation du Ministère et de leurs délégués en Régions pour déclencher cette action. C'est un des rôles que peuvent parfaitement jouer les DRRT.

Jean-Luc **JACQUOT** (CEA TECH) évoque les collaborations aval avec les pôles de compétitivité et en amont, les collaborations avec les labos et universités : 17 thèses en cours, 2 plateformes : 1 ouverte aux industriels, dédiée à la robotique collaborative pour l'usine du futur et une seconde plutôt axée numérique.

Geneviève **POURROY**, (IPCM de Strasbourg) parle de la recherche fondamentale ; IPCM est issu du regroupement de 5 laboratoires et comprend 80 chercheurs et enseignants chercheurs. Cette unité entretient des collaborations avec des industriels (ex : Dassault aviation) mais également avec des **CRT** (ex : CRITT matériaux et Aériel). Pour elle, « **il est impératif d'inciter les ingénieurs à faire des thèses et si possible en lien avec le monde industriel.** »

Hervé **PICHON** ajoute qu'il y a quelques années existait un dispositif de « thèses ingénieurs » qui a été supprimé. Puis a été mis en place le dispositif CIFRE. Ce dispositif est mieux adapté pour faire pénétrer la recherche dans les entreprises et les PME. Mail il précise qu'il n'a pas d'avis formel sur l'incitation à faire des doctorat-ingénieurs. En revanche, le dispositif CIFRE est un vraie passerelle pour faire entrer la recherche dans les entreprises.

Pour Marie-Ève **REINERT**, qui vit en Allemagne, « **faire une thèse permet d'accéder aux meilleurs postes, alors qu'en France, on a plus une vision et un affichage chercheur** ». Il faudrait faire évoluer cet état d'esprit ... Alain **STRASSER** ajoute que dans un **CRT**, c'est important de cultiver cette double culture « recherche – entreprise ». Le dialogue est facilité lorsqu'on a un docteur dans nos structures, cela facilite les discussions avec le monde de la recherche et si les docteurs sont confrontés aux entreprises, ils auront cette double culture. Jean-Marc **POPOT** (**CRT** MDTs) trouve intéressant de faire travailler des docteurs et des industriels ensemble.

Marie-Ève **REINERT** reprend la parole qui lui est donnée par l'animateur pour présenter sa société. **STEINBEIS** a été développée par Ferdinand **VON STEINBEIS** qui a été le premier à faire du transfert de technologie en Allemagne. **STEINBEIS** se compose de + 1000 entreprises basées dans des instituts de recherche, universités. Elle réalise des services de R & D, d'expertise, de formation. Ses sources de financement sont privées et publiques, bien que + de 90 % des financements viennent du privé. L'objectif est d'aider les entreprises à rester innovantes et à déployer leur innovation. Il lui arrive de monter des consortiums.

L'animateur demande à François **JAMET** quelles sont les grandes orientations en matière d'innovation de transfert de technologie ? C'est un sujet phare car il touche tout ce qui a trait aux collaborations recherche et entreprises. Il y a une multitude de façons de collaborer (SATT, Carnot, **CRT** ...) mais il est important d'avoir des modèles leader et d'utiliser différents modèles adaptés à chaque situation. En ce qui concerne la recherche partenariale : Peu d'entreprises collaborent (10 %). Avec seulement 10 %, il y a encore de la marge et pour progresser, il faut donner plus de place au niveau local et régional. Il faut donc trouver des modes de collaborations intelligents et efficaces : collaborations entre **CRT** et **CDT**, collaborations en termes de compétences et d'accès pour les entreprises, collaboration croisée SATT - **CRT**. Pour les PME, la convention CIFRE est la première façon de collaborer avec la recherche. Hélas, peu de PME utilisent les contrats CIFRE, alors que les grands groupes l'utilisent pleinement. Il faut inciter les PME à le faire ...

CONCLUSION DE LA JOURNÉE :





Par **Serge KAUFMANN**, DRRT Région GRAND-EST

« **Cette journée a été vraiment très riche et intéressante.** »

Il rappelle que les structures **CRT** plus anciennes que le label **CRT** et ce sont les structures elles-mêmes qui ont fait ce qu'est aujourd'hui le label **CRT**, par exemple le CETIM-CERMAT qui a fêté ses 40 ans, qui a été CRITT avant de devenir **CRT**. Les pouvoirs publics apprécient le label **CRT / CDT**, et c'est un label d'excellence vis-à-vis des PME. Il ajoute que les **CRT / CDT** sont véritablement des structures nécessaires aux territoires et aux PME. Il y a nécessité en effet à chercher à mettre de la cohérence dans tous ces dispositifs (ce que F. JAMET a rappelé).

« **10 000 prestations pour 7 000 entreprises, cela peut sembler beaucoup ou à l'inverse peu. Mais comment toucher plus d'entreprises ? Les **CRT** réalisent beaucoup de prestations mais peut-être ont-ils encore besoin soit de s'agrandir soit de s'associer à d'autres structures ?** »

Il confirme que les **CRT / CDT** sont importants pour les PME et constituent un ancrage national important surtout pour les PME. Pour celles-ci, c'est un palier d'accès à la matière grise, avec des collaborations dans la durée, et les **CRT / CDT** répondent très rapidement aux problématiques des entreprises, ce qui est un atout majeur. En 2008, au moment de la crise, les **CRT / CDT** ont joué un rôle important.

Enfin, ce sont des structures intégrées dans un maillage de plus en plus fin et resserré, et les **CRT / CDT** du Grand Est sont réellement des membres importants des pôles de compétitivité. Il est bien évident que les **CRT** et **CDT** restent un maillon indispensable de la chaîne de l'innovation et de la recherche applicative.

Pour clore cette septième édition strasbourgeoise, Philippe **CANIAUX** adresse ses remerciements chaleureux à l'animateur, aux nombreux intervenants, ainsi qu'aux participants.

« **Longue vie aux **CRT** et **CDT** !!!...** »

Concernant le déroulé de la journée, les participants ont plébiscité l'animation de cette journée ont apprécié l'organisation (tant matérielle que temporelle).

L'**AFCRT** tient à saluer ses partenaires locaux (la Région qui a accueilli la JIR, ainsi que l'équipe du **CRT** CRITT MATERIAUX qui a relayé l'organisation locale).

Enfin, tous les participants se tiennent prêts à nous rejoindre pour notre prochaine édition. Nous les en remercions sincèrement et les y accueillerons de nouveau avec grand plaisir !

Le conseil d'administration de l'**AFCRT** et moi-même, nous engageons à étudier vos remarques et propositions et à les intégrer dans nos réflexions. Vous nous avez suggéré d'intéressantes pistes de travail et ne manquerons pas de nous y atteler dans les prochains mois.

L'**AFCRT** vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la 8^{ème} édition que nous allons à présent construire. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la date et du lieu de celle-ci dès qu'elle sera établie.

Crédit photos : Philippe CANIAUX - Reproduction interdite sans autorisation préalable